

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Juniperi aetheroleum

N° d'article 01477500

Identification de substance / produit

INCI JUNIPERUS COMMUNIS FRUIT OIL

CAS-Nr. 8002-68-4

N° d'enregistrement 01-2120110803-69

Reach

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Flavour/Fragrance

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Repr. 2	H361fd
Asp. Tox. 1	H304
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger ***

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence ***

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P331	Ne PAS faire vomir.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient ***	alpha-Pinène; bêta-Pinène; dipentène; citronellol; 3,7-Dimethyl-1,6-octadien-3-ol; linalyl acetate; geranyl acetate; 3-Carène; p-mentha-1,4-diène; p-mentha-1,3-diène; p-mentha-1,4(8)-diène; 7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien; beta-Caryophyllen; p-Isopropyltoluène
--------------	---

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Caractérisation chimique**

Huiles essentielles

Mélange des suivantes substances figurantes avec inoffensives additions.

Composants dangereux *****alpha-Pinène**

No. CAS 80-56-8

No. EINECS 201-291-9

Concentration >= 25 < 50 %

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1B	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410
Acute Tox. 4	H302

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	M = 1
Aquatic Chronic 1	M = 1

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

No. CAS 123-35-3

No. EINECS 204-622-5

Concentration >= 10 < 25 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 2	H411

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

M = 1

p-menth-1-ene-4-ol

No. CAS 562-74-3

No. EINECS 209-235-5

Concentration >= 10 < 25 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319

cATpE orale 500 mg/kg

dipentène

No. CAS 138-86-3

No. EINECS 205-341-0

Concentration >= 2.5 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C

p-mentha-1,4-diène

No. CAS 99-85-4

No. EINECS 202-794-6

Concentration >= 3 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
--------------	------

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

Repr. 2 H361
Aquatic Chronic 2 H411

beta-Caryophyllen

No. CAS 87-44-5
No. EINECS 201-746-1
Concentration \geq 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Asp. Tox. 1 H304

bêta-Pinène

No. CAS 127-91-3
No. EINECS 204-872-5
Concentration \geq 2.5 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Liq. 3 H226
Asp. Tox. 1 H304
Skin Sens. 1 H317
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 1
Aquatic Chronic 1 M = 1

p-mentha-1,4(8)-diène

No. CAS 586-62-9
No. EINECS 209-578-0
Concentration \geq 2.5 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Asp. Tox. 1
Flam. Liq. 3
Aquatic Chronic 2

p-Isopropyltoluène

No. CAS 99-87-6
No. EINECS 202-796-7
Concentration \geq 1 < 2.5 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Liq. 3 H226
Acute Tox. 3 H331
Asp. Tox. 1 H304
Aquatic Chronic 2 H411

cATpE par inhalation, 0.5 mg/l

Poussières/Brouillards

cATpE par inhalation, Vapeurs 3 mg/l

p-mentha-1,3-diène

No. CAS 99-86-5
No. EINECS 202-795-1
Concentration \geq 1 < 2.5 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Asp. Tox. 1
Flam. Liq. 3
Acute Tox. 4

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

Aquatic Chronic 2

3,7-Dimethyl-1,6-octadien-3-ol

No. CAS	78-70-6			
No. EINECS	201-134-4			
Concentration	>= 0.1	<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Skin Irrit. 2		H315	
	Eye Irrit. 2		H319	
	Skin Sens. 1B		H317	

3-Carène

No. CAS	13466-78-9			
No. EINECS	236-719-3			
Concentration	>= 0.1	<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Liq. 3		H226	
	Acute Tox. 4		H332	
	Asp. Tox. 1		H304	
	Skin Irrit. 2		H315	
	Skin Sens. 1		H317	
	Aquatic Chronic 2		H411	

citronello

No. CAS	106-22-9			
No. EINECS	203-375-0			
Concentration	>= 0.1	<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Skin Irrit. 2		H315	
	Skin Sens. 1B		H317	
	Eye Irrit. 2		H319	

linalyl acetate

No. CAS	115-95-7			
No. EINECS	204-116-4			
Concentration	>= 0.1	<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Skin Irrit. 2		H315	
	Skin Sens. 1B		H317	
	Eye Irrit. 2		H319	

geranyl acetate

No. CAS	105-87-3			
No. EINECS	203-341-5			
Concentration	>= 0.1	<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Skin Irrit. 2		H315	
	Skin Sens. 1		H317	
	Aquatic Chronic 3		H412	

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Conduire chez le médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Sable

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas Eliminer avec de l'eau. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide		
Couleur	incolore à jaune pâle		
Odeur	caractéristique		
Odeur	fruitée		
Point de fusion	non déterminé		
Remarque			
Point d'éclair			
Valeur	41		°C
Densité et/ou densité relative			
Valeur	0.8570	à	0.8760 g/cm ³
température	20	°C	

9.2. Autres informations

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas des dangereuses réactions connues.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Pas des dangereuses réactions connues.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les prescriptions de manipulations sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	5'000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**citronellol**

Espèces	rat	
DL50	3450	mg/kg

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
DL50	> 11390	mg/kg

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
LOAEL	250	mg/kg

beta-Caryophyllen

Espèces	rat	
LD	> 48	mg/kg
Source	Intratracheal (RTECS)	

alpha-Pinène

Espèces	rat	
	3700	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**citronellol**

Espèces	lapin	
DL50	2650	mg/kg

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces	lapin	
---------	-------	--

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

DL50 > 5000 mg/kg

beta-Caryophyllen

Remarque Aucun données connues.

alpha-PinèneEspèces lapin
DL50 > 5000 mg/kg**Toxicité aiguë par inhalation**

ATE > 100 mg/l

Administration/Forme Vapeurs
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

ATE > 20 mg/l

Administration/Forme Poussières/Brouillards
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****citronellol**

Remarque Aucun données connues.

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Remarque Aucun données connues.

beta-Caryophyllen

Remarque Aucun données connues.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**citronellol**Espèces Être humain
Durée d'exposition 48 h

évaluation irritant

Remarque Irritant pour la peau.

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dienEspèces lapin
Période d'observation 24 h

évaluation irritant

beta-CaryophyllenEspèces lapin
Durée d'exposition 24 h

évaluation Non irritant

méthode Technique de Draize

Source RTECS

alpha-PinèneEspèces Être humain
évaluation irritant**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque Le produit est irritant pour les yeux.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**citronellol**

Remarque Aucun données connues.

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dienEspèces lapin
évaluation irritant**beta-Caryophyllen**

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Produit menace l'eau. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Danger pour l'eau potable. Très toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1197	1197	1197
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER (alpha-Pinène, dipentène)	EXTRACTS, FLAVOURING, LIQUID (alpha-Pinene, not specified, dipentene)	EXTRACTS, FLAVOURING, LIQUID (alpha-Pinene, not specified, dipentene)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

Date de révision: 06.03.2024

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 06.03.24

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination
de l'eau (Allemagne)

WGK 3

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)
conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations
manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

COV

COV (CH)

5

%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une

Nom commercial: Juniperi aetheroleum

Numéro de la matière: 014775

Version: 6 / CH

remplace la version: 5 / CH

Date de révision: 06.03.2024

Date d'impression 06.03.24

garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.